

18 AVOCAT.E.S DE MCMILLAN RECONNU.E.S DANS LE GUIDE *BENCHMARK LITIGATION CANADA* DE 2021

Publié le 28 avril, 2021

Catégories: [Actualités](#)

Nous sommes heureux d'annoncer que McMillan a été nommé **cabinet recommandé** en Colombie-Britannique, en Ontario et au Québec dans la neuvième édition du guide *Benchmark Litigation Canada: the definitive guide to Canada's leading litigation firms and attorneys*.

Dans l'édition de cette année, 18 des avocat.e.s du cabinet se distinguent également, dont cinq d'entre eux/elles pour la première fois.

Félicitations aux membres du cabinet suivant.e.s pour leur inclusion dans le guide Benchmark :

*classé.e pour la première fois

- Jason Annibale, Toronto*
- Adam Chisholm, Toronto
- Shea Coulson, Vancouver
- Teresa Dufort, Toronto
- Sidney Elbaz, Montréal
- Brad Hanna, Toronto
- Brett Harrison, Toronto
- Robin Junger, Vancouver*
- David Kent, Toronto
- Jeffrey Levine, Toronto
- Lindsay Lorimer, Toronto
- Scott Maidment, Toronto
- Lisa Parliament, Toronto
- Guy Pinsonnault, Ottawa*
- Patrick Thompson, Ottawa*
- Eric Vallières, Montréal
- Robert Wisner, Toronto

- Joan Young, Vancouver*

Les avocat.e.s du [groupe Litige et règlement des différends de McMillan](#) représentent avec succès des clients canadiens et internationaux dans le cadre de tous types de différends touchant des entreprises devant la plupart des instances d'un bout à l'autre du Canada. Les services de McMillan sont fréquemment retenus pour évaluer les droits d'entreprises clientes et défendre leurs produits et marques. Les avocat.e.s du cabinet représentent et conseillent également des gouvernements, des agences gouvernementales et des tribunaux, ainsi que des organisations et des groupes de travail internationaux. Ce groupe de pratique compte sur des expert.e.s en droit administratif et droit public, en actions collectives, en litige commercial, en arbitrage international et litiges transfrontaliers, en responsabilité du fait du produit et réglementation et en criminalité économique, fraude et enquêtes parmi les meilleur.e.s de leur domaine. Composé d'avocats formés en common law et en droit civil, qui parlent couramment plusieurs langues, le groupe jouit d'une expérience collective approfondie en matière de litiges nationaux, transfrontaliers et internationaux, ainsi qu'en arbitrage et médiation.